

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1101

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
14 octobre 1960

Numéro JO
n° 10 du 31/10/1960

Date du numéro
31 octobre 1960

TEXTE INTÉGRAL

M. Achard (Gaston), chargé d'enseignement du 5e échelon précédernment en service au Centre de Formation Professionnelle, est affecté, à titre provisoire, au Lycée de Djibouti, pour compter du 1er octobre 1960.